

**Concours Photos  
Erasmus 2019-2020**

**Règlement du concours**

- 1) Peuvent participer au concours photos ERASMUS, les étudiant.es inscrit.e.s à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, effectuant un séjour d'échange pendant l'année académique 2019-2020.
- 2) Le concours se déroule du 18 novembre 2019 au 28 février 2020.
- 3) Le jury, constitué du Doyen et de coordinateurs.trices ERASMUS de la Faculté, délibérera selon les critères suivants : respect du thème, esthétique, originalité.
- 4) Les étudiant.e.s s'engagent à fournir une photo personnelle qui devra être envoyée sous format JPEG à l'adresse [mdelavignette@uliege.be](mailto:mdelavignette@uliege.be).
- 5) Pour valider leur participation, les étudiant.e.s s'engagent à signer une autorisation de diffusion de photographies, conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD).
- 6) Les photos seront exposées à la cafétéria du complexe du 20-Août, place Cockerill, à 4000 Liège, après la clôture du concours.
- 7) La remise des prix aura lieu le mercredi 25 mars 2020, à 16 heures, à la Salle Lumière (place du 20-Août, 7, 4000 Liège, 2<sup>e</sup> étage).